

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---+---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---+---

DECRET N° 79-88 du 26 Avril 1979

chargeant le Camarade Djibril MORIBA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales, de l'intérim du Camarade Adolphe BIAOU, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, pour compter du 23 avril 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978 ;
- VU le décret n° 79-87 du 25 avril 1979, chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipeement, de l'intérim du Camarade Président de la République à compter du 26 avril 1979,

D E C R E T E ;

Article 1er. - Pour compter du 23 avril 1979, le Camarade Djibril MORIBA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique et du Travail, pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1979

Pour le Président de la République
absent, le Ministre de l'Equipeement
chargé de l'intérim,


Richard RODRIGUEZ

Ampliatiions : PR 6 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 MJLAS-MFPT 6 autres
Ministères 13 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.